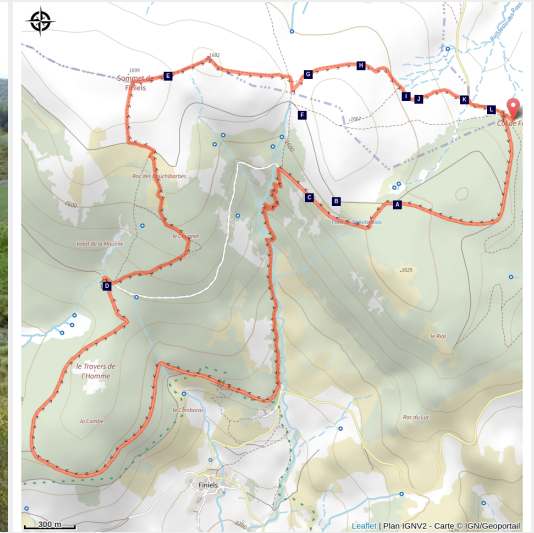


Mallevrière par Col de Finiels

Mont Lozère - Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère



Vue sur Finiels (nathalie.thomas)



Partez à l'assaut du sommet de la Lozère, le Finiels. Trois tables d'orientation vous permettront de découvrir le panorama.

Des chaos granitiques de Finiels au sommet éponyme, cette boucle suit les traces de Robert Louis Stevenson et de son ânesse, Modestine.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h 30

Longueur : 12.2 km

Dénivelé positif : 472 m

Difficulté : Intermédiaire

Type : Boucle

Thèmes : Faune et Flore, Forêt, Histoire et Culture

Itinéraire

Départ : Col de Finiels

Arrivée : Col de Finiels

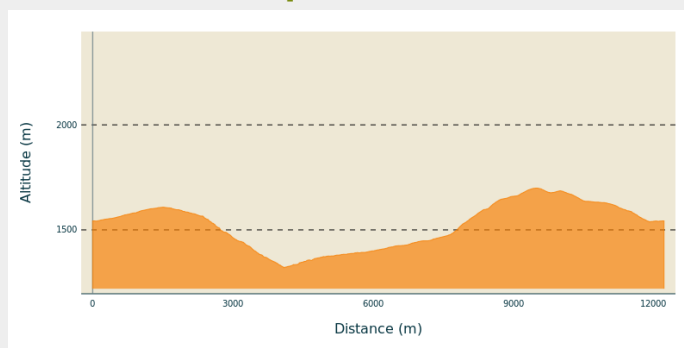
Balisage : — PR

Communes : 1. Pont-de-Montvert-Sud-Mont-Lozère

2. Cubières

3. Mont-Lozère-et-Goulet

Profil altimétrique



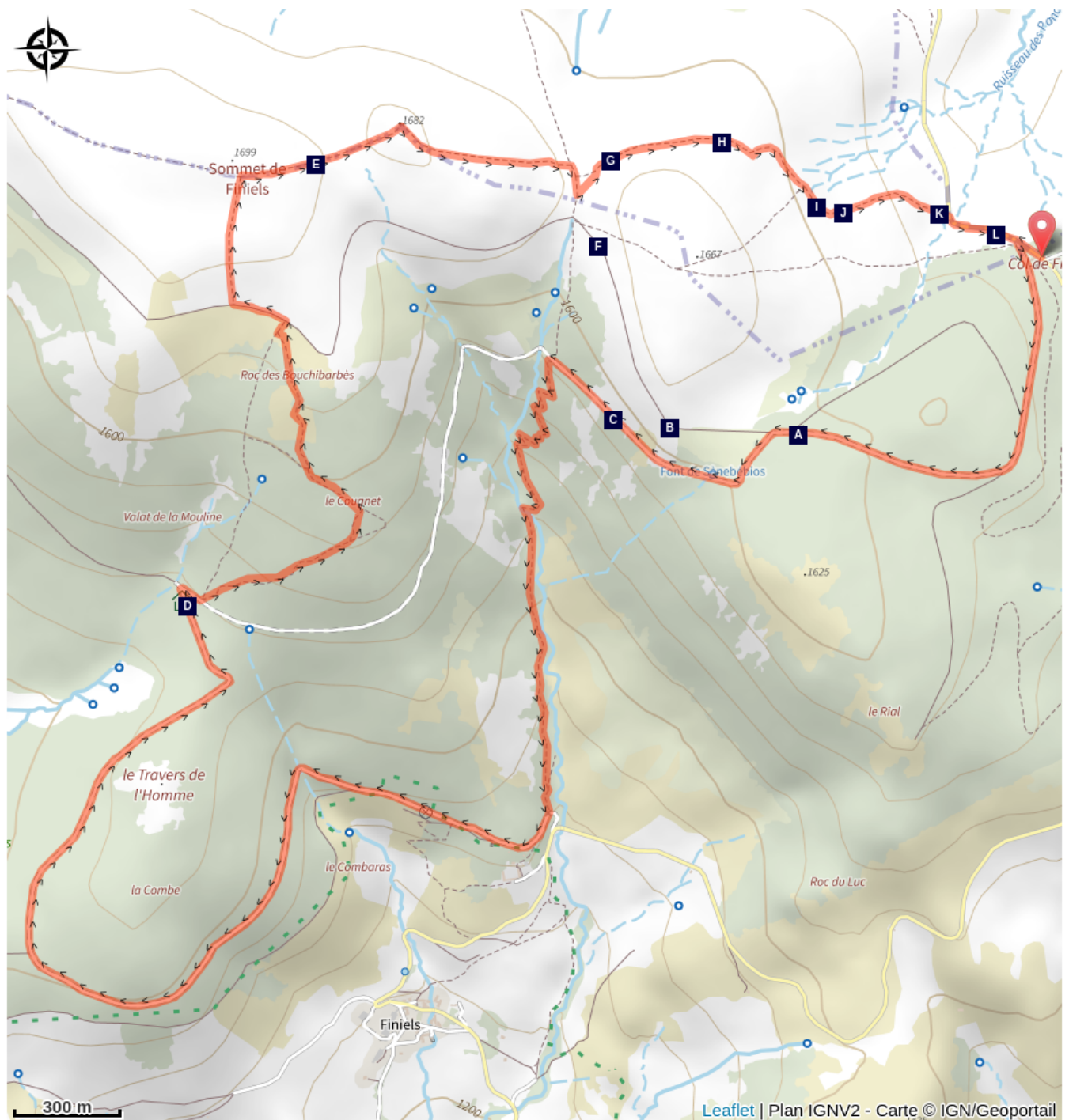
Altitude min 1320 m Altitude max 1699 m

Le long de l'itinéraire, des poteaux directionnels vous guident, dont le nom de lieu-dits et/ou de direction à suivre est indiqué en "***italique gras et entre guillemets***" dans le descriptif ci-dessous:

Départ du « ***Col de Finiels*** » prendre la direction « ***Bas du Col Plat*** », puis « ***Col Plat*** », « ***Font de Sènebébios*** », « ***Le Cougnet*** ». Descendre à « ***Pont de la Colinie*** ». Puis aller au « ***Sommet de Finiels*** » par « ***Travers de l'Homme*** », « ***Abri forestier de Malleivière*** », « ***Valat de la Mouline*** », « ***Route forestière des Crêtes*** ». Au « ***Sommet de Finiels*** » retour au « ***Col de Finiels*** » par « ***Col de la Draille*** » 2x, puis « ***Sous le Col de Finiels*** », « ***Col de Finiels*** ».

Balade extraite du cartoguide **Massif du mont Lozère - Pays de Sources, Sommet des Cévennes**, mis en œuvre par le pôle de pleine nature du mont Lozère.

Sur votre chemin...



- | | |
|--|----------------------------------|
| D'autres pelouses ? (A) | Là-bas, dans la vallée (B) |
| Les plantes comestibles (C) | La forêt (D) |
| Sommet de Finiels (E) | Brebis reine (F) |
| Concurrents végétaux de la pelouse (G) | Paysage menacé (H) |
| Oiseaux (I) | Plantes rases et arbrisseaux (J) |
| Petit peuple de l'herbe (K) | Pelouse subalpine (L) |

Toutes les infos pratiques

En coeur de parc

Le Parc national est un territoire naturel, ouvert à tous, mais soumis à une réglementation qu'il est utile de connaître pour préparer son séjour

Recommandations

Chemins caillouteux, sommet de Finiels à éviter par temps de brouillard. Sentier pour partie interdit au VTT. Adaptez votre équipement aux conditions météo du jour. N'oubliez pas que le temps change vite en montagne. Pensez à emporter de l'eau en quantité suffisante, de bonnes chaussures et un chapeau. Refermez bien les clôtures et les portillons.

Comment venir ?

Transports

Arrêt: Col de Finiels.

- Ligne 261 Florac – Le Pont de Montvert – Mont Lozère. Circule tous les jours durant juillet et août. Les vélos sont admis

Plus d'informations sur <https://lio.laregion.fr/>

Accès routier

Du Pont-de-Montvert, direction Le Bleymard par la D20. Départ du sentier 400 m au-dessus du hameau de Finiels, au petit pont près du grand bâtiment (ancienne colonie de vacances).

Parking conseillé

Parking près de l'ancienne colonie de vacances.

Lieux de renseignement

Maison du tourisme et du Parc national, Florac

Place de l'ancienne gare, N106, 48400 Florac-trois-rivières

info@cevennes-parcnational.fr

Tel : 04 66 45 01 14

<https://www.cevennes-gorges-du-tarn.com>



Office de tourisme Des Cévennes au mont Lozère, Le Pont-de-Montvert

le Quai, 48220 Le Pont de Montvert sud mont-Lozère

info@cevennes-montlozere.com

Tel : 04 66 45 81 94

<https://www.cevennes-montlozere.com/>



Source

CC des Cévennes au Mont Lozère

Parc national des Cévennes

Pôle pleine nature Mont Lozère

Sur votre chemin...

D'autres pelouses ? (A)

Balise n° 7

Après la forêt, espace cultivé et travaillé, les forestiers dégagent ici des zones où d'autres associations de plantes s'installent : tourbières, prairies, bords de pistes. Sur le chemin du retour, deux grandes herbes attirent l'attention : la grande gentiane aux fleurs jaunes et, d'apparition récente, l'épilobe en épi, dont les fruits mûrs explosent en masses cotonneuses à la fin de l'été.

Là-bas, dans la vallée (B)

Balise n° 6

Le hameau de Finiels abrite les hommes et les bêtes durant l'hiver. Les zones cultivées sont soumises aux traitements de l'agriculture moderne. Depuis le milieu du XXe siècle, les bovins ont pris peu à peu l'espace des ovins et sont installés sur des landes à genêts purgatifs clôturées. Ces pâturages sont bien différents de ceux proposés aux moutons. Les vaches ne broutent pas la broussaille des landes.



Les plantes comestibles (C)

Quelques plantes d'altitude ont fait et font encore l'objet de cueillettes soumises à autorisation. Le pied de Chat (*Antennaria dioica*) est appelé ainsi car ses petites fleurs serrées rappellent les coussinets de la patte d'un chat. Cette plante médicinale calme la toux. La gentiane jaune (*Gentiana lutea*) a une action tonique sur le système digestif. On utilise la racine en usage médical et vétérinaire, et pour la fabrication de boissons alcoolisées. La myrtille (*Vaccinium myrtillus*) constituait un revenu non négligeable pour les agriculteurs. Les fruits, savoureux, possèdent en outre de nombreuses qualités (astringentes, toniques, anti diarrhéiques, antiseptiques).

Crédit photo : nathalie.thomas



La forêt (D)

À la fin du siècle dernier, le mont Lozère était presque entièrement déboisé, en grande partie à cause du séjour des milliers de moutons en transhumance. Au début du XXe siècle, pour éviter l'érosion, des reboisements ont été faits par les gens du pays qui semaient et plantaient à la demande de l'Etat. Cela nous permet aujourd'hui de profiter de cette forêt au « désordre naturel », appréciée également des cervidés.

À partir de 1964, de gros chantiers de reboisement ont été effectués par des entreprises dotées de machines. Cette disposition alignée et régulière permet de différencier facilement ces plantations des plus anciennes.

À partir de 1964, de gros chantiers de reboisement ont été effectués par des entreprises dotées de machines. Cette disposition alignée et régulière permet de différencier facilement ces plantations des plus anciennes.

Crédit photo : nathalie.thomas



Sommet de Finiels (E)

La pelouse d'altitude, constituée d'une herbe sèche, le nard, s'adapte aux dures conditions climatiques. Au printemps, quelques dunes de neige au relief de vagues se forment dans des creux ; des petits tas se réfugient derrière des arbustes. Déjà, l'alouette des champs, le pipit farlouse et la linotte mélodieuse cherchent à franchir le sommet en voletant à fleur de sol. Sur le sommet, quelques îlots de callune (appelée communément bruyère et présentant la particularité de fleurir d'abord en altitude), et quelques plants de myrtille parviennent à grand peine à s'implanter. Des bornes portent l'empreinte de la Croix de Malte. Au XIIe siècle, le baron de Tournel donna à l'ordre religieux et militaire des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jerusalem des terres situées sur le versant méridional du mont Lozère.

Au XVIe siècle l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem devint l'ordre des Chevaliers de Malte. La commanderie était installée à l'Hôpital et les terres délimitées par ces bornes.

Crédit photo : N.Thomas_pnc



Brebis reine (F)

Balise n° 5

À la fin du XIXe siècle, 100 000 moutons transhumaient chaque année sur le mont Lozère. En été, ce lieu était soumis à un intense trafic. Le célèbre écrivain écossais R.L.Stevenson a longé avec son ânesse Modestine ces « montjoies », pierres plantées qui guident le voyageur dans le brouillard. Aujourd'hui, un peu plus de 8 000 brebis, réparties en troupeaux gardés chacun par un berger, transhument sur le mont Lozère. Elles partagent les quelque 6 000 ha que représentent les pelouses et les landes du massif avec des bovins (en enclos).

Crédit photo : © Jean-Pierre Malafosse

Concurrents végétaux de la pelouse (G)

Balise n° 4.

En contrebas, de vastes zones ont été plantées de pins et autres conifères. L'intérêt et la rareté tant régionales qu'européennes des pelouses imposent qu'elles soient bien délimitées par rapport à la forêt. En effet, les semis naturels des pins, transportés par les vents du sud, font naître une nouvelle forêt. Cette dynamique végétale, logique à cette altitude, donne l'avantage à la forêt sur la pelouse. L'Union européenne aide actuellement les acteurs locaux à couper les nouveaux arbres pour protéger la pelouse. Sur le chemin du retour, on rencontre d'autres essences autochtones (hêtre, bouleau) qui pourraient faire subir un recul identique à la pelouse.



Paysage menacé (H)

Balise n° 3

Cette vaste étendue de pelouse, patrimoine historique et naturel, est aujourd'hui menacé. La superficie de cette zone relique a été bien réduite au cours des dernières décennies. Si les sommets sont stabilisés par la pelouse, le flanc de la colline présente quant à lui une forme d'érosion (rochers mis à nu), résultant d'un labour effectué par les forestiers pour tenter de le reboiser. Sur le replat, des pins commencent à s'installer aux dépens de la pelouse. Ces zones devenues sensibles, imposent de gérer au mieux toutes les composantes du territoire. Ici, le berger guide son troupeau en veillant à ne pas accentuer l'érosion et à éliminer les jeunes pousses de pins.

Crédit photo : © Parc national des Cévennes



Oiseaux (I)

Les vertébrés profitent des plantes ou des petites proies : c'est notamment le cas du lièvre ou encore du lézard vivipare, à la queue épaisse, qui est convoité par l'aigle chasseur de reptiles, le circaète Jean-le-Blanc. Chez les rapaces, on peut apercevoir les silhouettes caractéristiques des busards cendré et Saint-Martin qui volent au ras du sol. Parmi la foule des petits passereaux, se trouvent le traquet motteux, visiteur d'été installé sur une pierre, ou plus rare, et la perdrix grise. Cet endroit est aussi propice pour entendre le chant des alouettes.

Crédit photo : © Bruno Descaves

Plantes rases et arbrisseaux (J)

Une grande quantité de lumière favorise l'apparition, parmi les graminées, de nombreuses autres herbes rases, presque toutes vivaces, appartenant à d'autres familles botaniques. Elles forment un véritable fouillis végétal. Parmi les belles fleurs alpines, la pulsatile printanière, les gentianes bleues naines en été... D'autres végétaux, de taille plus modeste, sont fort capables de « miter » une pelouse moins pâturée qu'autrefois. Les réseaux d'herbes, perdant de leur densité, offrent des points de fragilité que des arbrisseaux exploitent pour s'y développer au cœur de la pelouse : les myrtilles, associées ici aux airelles rouges et à la callune vulgaire (une bruyère).



Petit peuple de l'herbe (K)

Balise n° 2

Ébauchée dès le printemps, l'explosion démographique animale s'observe dans le courant de l'été. Plus tôt, les milliers de petites bêtes n'ont pas encore terminé leurs métamorphoses. Il est alors malaisé de reconnaître, lors des différents stades larvaires, telle ou telle espèce. La pelouse d'altitude attire une petite faune montagnarde spécifique, qui se raréfie un peu partout en Europe. C'est le cas du criquet jacasseur qui anime inlassablement les pâturages de ses concerts estivaux. Les criquets ne consomment que des végétaux, alors que les sauterelles, comme le dectique verrucivore, sont plutôt carnivores. De nombreuses espèces de papillons visitent aussi les fleurs.

Crédit photo : © Bruno Descaves



Pelouse subalpine (L)

Balise n° 1

Comme dans un jardin ou sur un terrain de sport, les pelouses sont travaillées par l'homme. Le pâturage et le feu sont ici les outils de leur entretien. L'essentiel des plantes qui la constituent sont des cousines du blé et des graminées vivaces : le nard, les fétuques. Coupez (broutez) une de leurs tiges, il s'en forme bientôt cinq autres ; piétinez-les, elles se multiplient, elles deviennent très denses. Toutes ces «tortures» offrent les conditions d'un couvert végétal serré, garant de la stabilité d'un sol pauvre, pourtant noir, issu de l'altération du granite omniprésent. Voilà donc quelques clés pour une gestion adaptée de ce milieu fragilisé en cas d'abandon.

Crédit photo : © Brigitte Mathieu